

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT DE LA SIXIEME REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SAFGRAD
(12-14 FEVRIER, 1991)
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

S A F G R A D

Recherche et Développement des Cultures Vivrières dans les Zones
Semi-Arides d'Afrique
Bureau de Coordination
01 BP 1783 Ouagadougou 01

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT DE LA SIXIEME REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SAFGRAD
(12-14 FEVRIER, 1991)
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

S A F G R A D

Recherche et Développement des Cultures Vivrières dans les Zones

Semi-Arides d'Afrique

Bureau de Coordination

01 BP 1783 Ouagadougou 01

SIXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SAFGRAD
OUAGADOUGOU 11-14 Février 1991

1.0 La sixième réunion du Conseil d'Administration du SAFGRAD s'est tenue du 11 au 14 Février 1991 dans la salle de conférence du Bureau de Coordination du SAFGRAD à Ouagadougou. Participaient à la réunion:

1.2 Membres du Conseil d'Administration

Prof. Léopold K. FAKAMBI, Président
M. Hector MERCER-QUARSHIE, Vice Président
Prof. Ibrahim BABIKER
Dr. Da SANSAN (Rapporteur, Français)
Dr. Jacob A. AYUK-TAKEM
Prof. Alphonso M. EMECHEBE (Rapporteur Anglais)
Dr. Papa Daouda FALL, OUA/CSTR (membre d'office)
Dr. Joseph M. MENYONGA, Coordinateur International
(membre d'office) et Secrétaire

1.3 Observateurs

Dr. Richard V. NDONDI, remplaçant feu Dr. G.M. Semuguruka
Dr. Taye BEZUNEH, Directeur de la Recherche
Dr. Gerbrand KINGMA, Conseiller Principal de Projet
USAID/SAFGRAD
Dr. Jacques FAYE, Coordonnateur, Réseau d'Etudes des
Systèmes de Production
Dr. Joseph M. FAJEMISIN, Coordonnateur, Réseau Mais
Dr. Nyanguila MULEBA, Coordonnateur, Réseau Niébé
Dr. Edouard G. BONKOUNGOU, Coordonnateur, Réseau
Agroforestier

D'autres personnes ayant assisté uniquement à une partie de la réunion étaient :

Mlle Sally R. SHARP, Représentante de la Mission USAID
 Dr. Dennis McCARTHY, Responsable du Développement
 Agricole, USAID
 M. Y.A. OYEKANMI, Inspecteur OUA/CSTR, Lagos (Nigeria)
 M. E.A. ODONKOR, Directeur Administratif et Financier,
 SAFGRAD
 M. Evenunye ADANLETE, Comptable, SAFGRAD

2.0 Ouverture

Le Coordinateur International a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et a présenté les observateurs qui assistaient à la réunion pour la première fois, à savoir Dr. NDONDI, M. OYEKANMI, Dr. BONKOUNGOU, Mlle SHARP et Dr. McCARTHY. C'est avec tristesse qu'il a annoncé les décès de M. Mathias DOAMEKPOR (ancien Chef du Personnel et des Services Généraux du SAFGRAD) et de Dr. G.H. SEMUGURUKA (ancien membre du CA) respectivement survenus en Novembre et Décembre 1990. Une minute de silence a été observée en leur mémoire.

2.1 Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission Scientifique, Technique et de la Recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA/CSTR) ainsi que le Président du Conseil d'Administration ont prononcé des allocutions d'ouverture. Le premier a informé les membres que la réunion des donateurs du SAFGRAD n'avait pu se tenir en 1990 mais qu'elle était prévue pour mai 1991. Elle serait précédée par une réunion interne de l'OUA, de la CSTR et du SAFGRAD qui se pencherait sur l'avenir du SAFGRAD en tant qu'entité permanente de l'OUA. Le Président du CA a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé aux rapporteurs (anglais et français) leurs responsabilités durant la réunion. Il a fait savoir que Dr. NDONDI qui était venu remplacer feu Dr. SEMUGURUKA participerait à la réunion en qualité d'observateur.

3.0 Adoption de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour provisoire a été adopté avec un seul amendement qui consistait à permettre à tous les Coordonnateurs de Réseau présents à la réunion de faire des observations appropriées relatives aux activités de leurs réseaux respectifs, immédiatement après la présentation du "Rapport d'Activités des Réseaux" par le Directeur de la Recherche.

4.0 Adoption du Compte Rendu de la Cinquième Réunion

Le seul amendement apporté à la version anglaise du compte rendu portait sur la première phrase de la section 11 (page 3). Les mots "approved by" (approuvé par) ont été supprimés et remplacés par "acceptable to" (acceptable pour), de telle sorte que cette phrase devient : "Out of the networks presented, two (Striga control and PAN-EARTH) were acceptable to the sub-committee".

(Sur les deux réseaux présentés, deux (lutte contre le striga et PAN-EARTH) étaient acceptables pour le sous-comité.

Le Compte Rendu a été adopté à l'unanimité avec cet amendement.

5.0 Questions relatives au Compte Rendu de la dernière réunion

Concernant la question posée par les Coordonnateurs de réseau quant à la distribution des comptes rendus des réunions du C.A. il a été réaffirmé que des copies de ces compte-rendus devraient leur être envoyées dans la mesure où ils font partie du BCS. C'est par inadvertance que cela n'avait pas été précédemment fait.

Pour ce qui est de la question d'harmonisation des réseaux mais CORAF et SAFGRAD le Secrétaire Exécutif Adjoint de l'OUA/CSTR a informé le Conseil que le Secrétaire Exécutif avait écrit au Secrétaire Général de l'OUA pour lui demander d'attirer l'attention du Ministère Français de la Coopération sur le fait que la duplication des efforts et

le gaspillage de fonds étaient provoqués par l'existence de deux réseaux mais dans la même sous-région. Il a fait savoir que le Secrétaire Général avait donné suite à cette requête et qu'une réponse était attendue de Paris. Dr. AYUK-TAKEM a informé le C.A. que la Conférence des Responsables de la Recherche Agronomique Africains (CORAF) ouvrait ses portes aux pays non-francophones et que l'harmonisation des deux réseaux mais était en cours.

6.0 Rapport du Coordinateur International

Le Coordinateur International a donné un aperçu des activités du SAFGRAD depuis la cinquième réunion. Les principaux domaines couverts étaient les suivants :

- réseaux de recherche
- principaux événements du SAFGRAD en 1990
- questions d'intérêt particulier pour le SAFGRAD.
- relations du SAFGRAD avec d'autres organisations.

Le rapport a été accueilli favorablement. Les débats ont été centrés sur les activités en cours, la gestion et les relations des nouveaux réseaux avec le SAFGRAD et l'USAID, le principal donateur. Ces réseaux sont ceux traitant de l'agroforesterie, du mil et enfin du striga. Sur cette question, le Conseil a réaffirmé sa recommandation antérieure selon laquelle ces réseaux devraient renforcer les réseaux SAFGRAD existants et leur être complémentaires tant financièrement que techniquement.

Afin de réduire le volume de travail du Bureau de Coordination du SAFGRAD (BCS) un agent de liaison pour l'Afrique Orientale devrait être recruté dès que les fonds sont disponibles. Ceci renforcerait la présence du SAFGRAD dans cette sous-région. Par ailleurs les membres de C.A. devraient être invités à participer chaque fois que nécessaire à certaines activités régionales du SAFGRAD.

7.0 Rapport Financier du SAFGRAD

Ce rapport qui a été présenté par le Directeur Administratif et Financier était un état actualisé de la phase II du SAFGRAD, i.e. de Septembre 1986 au 31 Décembre 1990. Les états financiers des subventions suivantes ont été présentés :

<u>N° de série</u>	<u>Intitulé de la subvention</u>	<u>Montant en \$US</u>
i)	<u>Subventions USAID</u>	
	- OUA/CSTR-SAFGRAD et programme RPAA	2.715.000
	- Réseaux maïs et niébé (IITA)	4.080.000
	- Réseaux sorgho et mil (ICRISAT)	3.130.000
	- Gestion, évaluation et audit de projet et imprévus (USAID)	1.325.000
ii)	<u>Subvention FIDA d'Assistance Technique</u>	3.822.630
iii)	OUA - contribution en espèces	200.000
	soutien en nature	1.841.700
iv)	CRDI (Canada)	1.115.560
v)	Ministère Français de la Coopération	620.260
vi)	Fondation Ford	248.000

vii)	Banque Africaine de Développement	150.000
viii)	ICRAF/Réseau SALWA	124.630
ix)	Autres sources	<u>74.810</u>
		19.447.590

Le Directeur Administratif et Financier a fait savoir que bien que l'USAID ait fourni plus de 11 millions de dollars US pour la seconde phase du SAFGRAD, le BCS ne gérait en fait qu'environ 24% de ce montant. Le reste était administré par l'ICRISAT et l'IITA au compte des réseaux respectifs et par l'USAID/Ouagadougou.

le Directeur Administratif et Financier a été félicité pour avoir préparé le rapport financier conformément aux recommandations formulées par le CA lors de sa réunion précédente. Le CA a également noté avec satisfaction la participation des autres donateurs aux financements des activités des réseaux SAFGRAD. Bien que ce rapport couvrant la période de SAFGRAD II ait fourni des informations appropriées sur la santé financière du SAFGRAD il a été demandé au Directeur Administratif et Financier d'inclure à l'avenir les pourcentages respectifs des subventions utilisés chaque année au titre du personnel et du fonctionnement.

Concernant le soutien en nature de l'OUA, le CA a fait ressortir la nécessité d'une plus grande quantification en notant qu'un soutien plus important (que ce qui était présenté dans le rapport) était fourni par les SNRA membres pour les activités des réseaux SAFGRAD. Après avoir fait observer qu'un rapport vérifié et certifié devait lui être présenté le CA a adopté le rapport financier.

8.0 Rapport d'Activités des Réseaux SAFGRAD

Le rapport d'activités des réseaux a été présenté par le Directeur de la Recherche qui a retracé l'état d'avancement des réseaux depuis que la conférence des Directeurs Nationaux de la Recherche Agricole a donné en Février 1987 à Ouagadougou des directives quant aux entités de gestion. Les activités de tous les quatre réseaux de recherche sur les cultures, à savoir le RENACO, le WECAMAN, le ROCARS et l'EARSAM ont été passées en revue tout comme celles du RESPAO. Il est apparu clairement que les recommandations en matière de politique, de gestion et d'administration étaient mises en application. Pour soutenir les essais régionaux appropriés susceptibles de permettre aux SNRA d'identifier du nouveau germoplasme adapté à leurs écologies spécifiques, il a été souligné que la mise en place de grandes pépinières régionales d'observation devait faire partie des activités des réseaux dans les centres des SNRA avancés. D'autre part, après avoir examiné les activités de recherche collaborative en cours dans les centres des SNRA avancés, le CA a convenu de ce qui suit :

- i) Nécessité de renforcer la participation du SAFGRAD aux évaluations des programmes maïs et niébé de l'IITA et des programmes sorgho et mil de l'ICRISAT et nécessité de la participation de ces deux CIRAs aux réunions du C.A. du SAFGRAD.
- ii) Nécessité d'accroître la participation de l'IITA et de l'ICRISAT à l'exécution des projets de recherche coopérative dans le cadre des activités des réseaux.

Poursuivant les débats, le C.A. a convenu qu'un programme d'échange de bourses (d'une durée de 3 à 12 mois) impliquant les chercheurs des SNRA était nécessaire pour pallier les insuffisances de personnel au sein des SNRA faibles.

Concernant les essais régionaux, la recherche collaborative et les activités afférentes, les coordonnateurs de réseau présents à la réunion ont apporté d'autres contributions et clarifié certaines des questions posées. Le Coordonnateur du Réseau d'Agroforesterie pour les Bas-fonds Semi-Arides d'Afrique Occidentale (SALWA) récemment installé au BCS a exposé brièvement au Conseil les activités de son réseau. Les coordonnateurs ont été fort loués de leur diligence et assiduité.

La nécessité d'évaluer l'impact des réseaux sur les efforts des paysans tendant à accroître la production vivrière a été généralement ressentie. Après de longs débats relatifs à l'évaluation de l'impact et compte tenu de l'Accord de Projet entre l'USAID et les différents partenaires des réseaux, le C.A. a souligné que l'évaluation de SAFGRAD II devrait être basée sur les objectifs convenus dans le Document du Projet. Bien que ceci puisse être envisagé au cours d'une phase subséquente, le SAFGRAD ne devrait pas être tenu responsable de quelque chose qui ne figure pas dans l'Accord de Projet original. Néanmoins, certaines informations seraient fournies à cet égard en cas de besoin.

9.0 Evaluation Interne des Réseaux SAFGRAD

Le rapport considéré comme l'un des documents importants du SAFGRAD a été présenté par le Vice-Président du C.A. L'évaluation interne des réseaux SAFGRAD a été entreprise par deux équipes d'évaluateurs provenant du C.A., des Centres Internationaux de Recherche Agricole (CIRA) et des SNRA avec pour chef de ces deux équipes le Vice-Président du C.A.

A la suite de longs débats, certaines des recommandations des équipes ont été en partie amendées par le C.A. En Afrique Occidentale et Orientale certaines contraintes

communes ont été identifiées, notamment la formation au niveau post-universitaire, la formation en cours d'emploi, l'approche multidisciplinaire en matière de recherche et l'échange d'information entre le BCS et les SNRA, particulièrement ceux d'Afrique Orientale. Finalement, le C.A. a félicité l'équipe d'évaluation pour s'être bien acquittée d'une tâche difficile.

le C.A. a recommandé que les propositions d'amendement soient insérées dans le rapport et que des copies soient mises à la disposition des membres de l'équipe et de tous les partenaires des réseaux : Directeurs des SNRA, donateurs, OUA/CSTR, CIRA ainsi qu'aux ministres chargés de la recherche agricole dans les pays membres du SAFGRAD.

10.0 Mise en Deuvre du Plan Stratégique du SAFGRAD

Un document de travail qui pourrait conduire à la mise en oeuvre du Plan Stratégique des réseaux SAFGRAD a été présenté par le Directeur de la Recherche. Les débats ont été essentiellement centrés sur les insuffisances du mécanisme de réseau et sur les voies et moyens de les rectifier. Il a été proposé d'élaborer des programmes équilibrés pour les réseaux, par le renforcement de la recherche multidisciplinaire et l'amélioration de la communication inter-réseaux (une brève présentation mensuelle des activités des réseaux). Par ailleurs, deux importantes questions institutionnelles ont été soumises pour examen, à savoir le transfert de la coordination et du leadership des réseaux aux SNRA et la transformation du SAFGRAD en un organisme permanent de l'OUA.

Concernant la première question institutionnelle, un long débat s'est engagé autour de la durée de la phase transitoire après la présentation détaillée des activités à mener sur une période de trois ans pour effectuer le transfert. Malgré cette proposition, le C.A. a insisté sur le fait qu'une phase transitoire de deux ans était

préférable même s'il reconnaissait la nécessité d'une certaine souplesse compte tenu de la complexité des situations spécifiques en Afrique Occidentale et Orientale.

Pour la transformation du SAFGRAD en une entité permanente de l'OUA, le C.A. a nommé un comité ad hoc de trois membres devant élaborer les termes de référence et le champ d'action d'une équipe qui préparerait un document sur la mise en place d'un tel organisme de l'OUA. La proposition du comité ad hoc a été discutée et approuvée par le C.A. (Annexe I).

11.0 Projet de Vérification de Technologies de Production de Cultures Vivrières

Ce programme de vérification de technologies de production de cultures vivrières exécuté par les SNRA de huit pays membres du SAFGRAD a été mis en place en 1990 grâce au soutien financier de la Banque Africaine de Développement. Le C.A. a approuvé cette initiative qui a incité un autre donateur à soutenir le SAFGRAD. Il a en outre invité les coordonnateurs de réseau à entretenir avec les SNRA impliqués de bonnes relations et un climat d'harmonie pour la conduite des activités en milieu paysan.

12.0 Evaluation de SAFGRAD II

Au cours de l'année 1990 plusieurs missions ont passé en revue différents volets du SAFGRAD. Les rapports de ces missions devraient contribuer à mettre au point l'évaluation finale de la phase II du SAFGRAD parrainée par l'USAID. Dans l'accord de projet SAFGRAD, l'objectif principal consiste à renforcer les programmes de recherche des SNRA sur les cultures tout en améliorant les liens entre les chercheurs des SNRA. Une équipe de trois évaluateurs attendue en Mars/Avril 1991 se penchera sur le SAFGRAD et visitera au moins six programmes de SNRA ainsi

que les deux CIRA (ICRISAT et IITA) et l'OUA/CSTR. L'issue de cette évaluation déterminera la durée de la période transitoire avant le lancement d'une phase III subséquente ou d'un projet similaire. L'USAID/Burkina a accepté de prendre des dispositions pour une prorogation de 3-4 mois en 1991 en vue de couvrir toute la saison des cultures de 1991 en Afrique Occidentale et Centrale.

Concernant l'évaluation de SAFGRAD II, le C.A. a exprimé sa grande préoccupation face au retard enregistré, surtout que l'évaluation a été programmée pour une période trop proche de la date de la fin de la phase actuelle. Ceci pourrait menacer la bonne continuation des activités des réseaux.

Le C.A. aurait aimé voir inclure un chercheur de SNRA comme membre de l'équipe d'évaluation. Le Conseil a demandé à l'USAID de participer à la conférence inter-réseaux du SAFGRAD prévue du 7 au 14 Mars 1991 à Niamey. Une invitation similaire a été adressée aux membres de l'équipe d'évaluation pour le cas où ceux-ci arriveraient à temps.

13.0 Autres questions relatives aux Réseaux

13.1 Conférence Inter-Réseaux

Le C.A. a été mis au courant des dispositions prises pour cette conférence prévue du 7 au 14 Mars 1991 à Niamey, Niger, conférence à laquelle plus de 100 chercheurs étaient attendus. Le C.A. a approuvé les préparatifs et a souhaité que pour les principales manifestations futures du SAFGRAD les informations soient transmises à ses membres bien à l'avance. En outre, il a été proposé que le C.A. soit officiellement représenté à la conférence par son Vice-Président si les fonds le permettent.

13.2 Il a été exposé au Conseil un rapport du Comité

Consultatif Technique présenté au Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI) et indiquant les activités de moyen et long terme des Centres Internationaux. Il a été noté que l'expérience du SAFGRAD dans la zone agro-écologique semi-aride au Sud du Sahara cadrerait bien avec le plan de moyen terme du système du GC. Cependant, le conseil a regretté que l'orientation du rapport du CCT soit basée sur les zones géopolitiques plutôt qu'écologiques comme c'est le cas du SAFGRAD. Le C.A. a par conséquent demandé au BCS d'entamer des discussions avec le GCRAI à ce sujet.

13.3 Initiative du SPAAR

Le programme Spécial pour la Recherche Agricole Africaine (SPAAR) a initié des cadres régionaux visant à renforcer la recherche agricole en Afrique sub-saharienne. Dans un premier temps il s'agit du Sahel et de l'Afrique Australe. Suivront ensuite trois autres sous-régions, à savoir l'Afrique Occidentale Côtière, l'Afrique Centrale et l'Afrique Orientale. Le Conseil a approuvé la proposition de deux structures de coordination, l'une pour l'Afrique Occidentale et Centrale et l'autre pour l'Afrique Australe) à condition qu'il ne s'agisse pas de nouvelles structures.

13.4 Concernant le renouvellement des membres des comités directeurs de réseau, il a été noté que les réunions antérieures du C.A. en avaient débattus. Afin d'assurer l'efficacité des programmes, susciter et renforcer le leadership des chercheurs des SNRA, les comités devraient comprendre des chercheurs multidisciplinaires ayant l'expérience des conditions agricoles africaines.

13.5 Troisième Conférence des Directeurs des SNRA

Cette conférence aurait dû se tenir en début 1991 mais a été reportée pour sauvegarder la continuité des activités des réseaux. Avec la possibilité d'une prorogation de la

phase II, la conférence a été prévue pour Septembre/
Octobre à des dates qu'il reste à fixer.

13.6 Réunion des Donateurs du SAFGRAD

L'engagement de l'OUA vis-à-vis de l'avenir du SAFGRAD
devait être manifesté par l'organisation d'une réunion des
donateurs en fin 1990. Cependant, à la demande de l'actuel
principal donateur (USAID), cette réunion a été reportée.
Le BCS a été chargé par le Conseil de coordonner la
réunion qui devrait se tenir à Ouagadougou dans le courant
de l'année 1991.

14.0 Date et Lieu de la Prochaine Réunion

La prochaine réunion du C.A. se tiendra à Ouagadougou en
Septembre/Octobre 1991, trois jours avant la conférence
des Directeurs des SNRA. Les dates exactes seront
communiquées ultérieurement aux membres du C.A.

R E C O M M A N D A T I O N S

Au cours de sa sixième réunion tenue à Ouagadougou du 12 au 14 Février 1991, le Conseil d'Administration du SAFGRAD a formulé les recommandations suivantes :

- I. Après avoir examiné la question du transfert de la responsabilité de la gestion des réseaux aux SNRA, le C.A. a réaffirmé sa décision antérieure selon laquelle ce transfert devrait se faire durant les deux premières années de la phase prochaine du SAFGRAD. Cependant une certaine souplesse devrait être observée dans la mise en oeuvre de cette décision tout en prenant en considération les différents niveaux de développement des réseaux et les conditions spécifiques observées par les équipes d'évaluation des réseaux en Afrique Occidentale et Orientale.
- II. Reconnaissant l'importance et la complexité de l'évaluation de l'impact de la recherche sur l'augmentation de la production agricole et prenant des initiatives personnelles sur ce point, le Conseil a recommandé que toute évaluation de l'impact du SAFGRAD se fonde essentiellement sur les orientations définies dans le document de projet pour les résultats escomptés de SAFGRAD II.
- III. Conscient du fait que la phase actuelle du SAFGRAD doit prendre fin en Septembre 1991, le C.A. a manifesté sa grande inquiétude quant au retard de l'évaluation de SAFGRAD II qui sans aucun doute affectera la conception de la phase subséquente. Le Conseil a par conséquent lancé un appel à l'USAID pour qu'elle prenne dans les meilleurs délais les dispositions utiles à cet égard. Le Conseil a en outre recommandé qu'au moins un chercheur de SNRA soit inclus comme membre de l'équipe d'évaluation.

IV. Reconnaissant que la recherche est un instrument essentiel pour introduire les innovations technologiques souhaitées en vue de la promotion de la production agricole; notant l'absence de coordination des efforts de recherche et de développement entre les organisations et entre les SNRA de la sous-région et considérant que le renforcement des SNRA constitue une activité de longue haleine, le C.A. a recommandé qu'une étude soit entreprise par un comité ad hoc (sur la base des termes de référence établis) en vue de proposer un mécanisme institutionnel permanent et approprié pour le SAFGRAD sous la tutelle de l'OUA.

V. Le C.A. a loué les efforts des deux équipes (comprenant des représentants du C.A., des CIRA et des SNRA) qui ont procédé à l'évaluation interne des réseaux SAFGRAD et a approuvé leur rapport. Tout en donnant son aval à la plupart des recommandations de l'équipe, le C.A. a particulièrement insisté sur les points suivants :

- a) échange d'information entre le BCS et les SNRA, surtout ceux d'Afrique Orientale.
- b) formation visant à renforcer les capacités scientifiques et techniques des SNRA.
- c) approche multidisciplinaire pour assurer une plus grande intégration de la recherche des SNRA et
- d) image de l'EARSAM en tant que réseau OUA/SAFGRAD, grâce à une plus grande interaction avec les SNRA membres d'Afrique Orientale.

Le C.A. a par ailleurs recommandé que des copies du rapport soient envoyées à tous les partenaires des réseaux SAFGRAD, à savoir les directeurs des SNRA et les Ministres chargés de la recherche agricole dans les pays membres du SAFGRAD, les donateurs, l'OUA/CSTR et les CIRA.

VI. Le C.A. a une fois de plus reconnu l'importance du rôle joué par l'ICRISAT et l'IITA dans le renforcement des programmes nationaux et a affirmé que ce rôle pouvait encore être amélioré surtout en matière de définition et d'exécution des programmes de recherche prioritaires. Le Conseil a donc recommandé au BCS d'oeuvrer pour un échange efficace des chercheurs des SNRA et de trouver les voies et moyens d'améliorer la participation des deux CIRA à la conception des projets de recherche collaborative dans le cadre des réseaux.

TERMES DE REFERENCE

Comité Ad Hoc pour la Transformation du SAFGRAD
en Institution Permanente de l'OUA

Preliminaire et justification

Les pays membres de l'OUA accordent une grande priorité au développement économique du secteur agricole. Il est également reconnu que la recherche est un instrument essentiel permettant d'introduire les innovations technologiques souhaitées pour la promotion de la production agricole. L'absence de coordination des activités de recherche entre les SNRA et les instituts de recherche a dans une certaine mesure provoqué le chevauchement et la duplication inutile des efforts.

D'une manière générale le champ d'action du comité ad hoc sera le suivant :

1) Après avoir examiné le rôle actuel, les fonctions et les domaines d'action futurs de la recherche, proposer les changements de buts et d'objectifs nécessaires pour l'adaptation à l'extension des activités.

2) En égard à son rôle consistant à renforcer les systèmes nationaux, le SAFGRAD a l'importante tâche non seulement de promouvoir les échanges scientifiques mais également de développer une base de données pour les SNRA. Proposer d'autres mandats et liens permettant au SAFGRAD de remplir les tâches sus-mentionnées.

- 3) Tirant profit de son affiliation à l'OUA, déterminer comment le SAFGRAD pourrait fournir en retour des informations techniques formelles à l'OUA même et à ses pays membres dans le domaine de la recherche, de la production et du développement agricoles en vue d'influencer et de soutenir la formulation et la mise en oeuvre des politiques régionales et nationales d'Afrique sub-saharienne.

- 4) Etudier les mécanismes institutionnels des organismes affiliés à l'OUA tels que la PANA et la structure administrative ainsi que le mandat de l'OUA/CSTR pour ensuite proposer :
 - a) des mécanismes institutionnels appropriés pour le SAFGRAD en prenant en compte la nature de ses activités de promotion et de coordination de la recherche.

 - b) des textes qui définissent son statut juridique, ses objectifs, la délégation d'autorité, l'institutionnalisation des entités de gestion existantes ou modifiées (rôle, fonctions etc. définis), les fonctions de recherche technique, y compris des sous-comités et son mandat pour lui permettre d'atteindre ses buts et objectifs.

- 5) Passer en revue les fonctions de coordination de la recherche du SAFGRAD, ses activités de formation, les activités de soutien à l'adaptation de technologies en milieu paysan menées par d'autres institutions comme l'INRAN, le SACCAR, les CIRA (y compris un organisme des Nations Unies tel que la FAO) et proposer des liens appropriés entre le SAFGRAD et ces institutions pour assurer la complémentarité et minimiser la duplication des efforts dans l'utilisation des ressources.

- 6) Examiner les plans et stratégies de recherche des entités économiques (CILSS, CEDEAO, IGADD, BAD, PTA etc.) à la lumière des politiques récentes tendant à régionaliser le soutien à la recherche. Pour promouvoir effectivement la coopération et la coordination de la recherche agricole à travers les frontières nationales, proposer le rôle et les affiliations d'un centre de coordination comme le SAFGRAD.

- 7) Etudier certaines structures de gestion et d'administration de la recherche des SNRA, les priorités de recherche ainsi que les besoins techniques et les besoins en information. Proposer des services techniques et financiers efficaces et autres services qui pourraient être recommandés aux pays membres du SAFGRAD.

Les termes de référence ci-dessus ont été adoptés par le C.A. tout en supposant qu'ils seront davantage élaborés et affinés.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

African Union Specialized Technical Office on Research and Development

1991-02

RAPPORT DE LA SIXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAFGRA

UA-SAFGRAD

UA-SAFGRAD

<https://archives.au.int/handle/123456789/8493>

Downloaded from African Union Common Repository